

COMMUNE DE NONANCOURT

L'an deux mil SEIZE, LE DIX HUIT FEVRIER à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Eric AUBRY, Maire.

Etaient présents : Mesdames BREUX, CIBLA, Messieurs GORGE, LANGOUET, adjoints
Mesdames BONELLI, CAILLE, LEBLOND et LHER
Messieurs BORG, CORU, HERVIEU, TAYOUB et WYZGOLIK.

A donné pouvoir : Madame FAUDET à Madame LEHR
Monsieur MANZE à Monsieur LANGOUET
Madame LHOSTE à Madame BREUX

Etait Absente : Madame MAILLARD

Date de convocation : 8 février 2016

Secrétaire de séance : Madame Michelle LEBLOND

COMPOSITION DE LA COMMISSION AVAP

Monsieur le Maire informe ses collègues que l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du patrimoine) se constitue actuellement pour remplacer la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, urbain et Paysager).

Une commission locale constituée d'élus, de l'architecte des Bâtiments de France, des personnes publiques associées de l'Agglo du Pays de Dreux mais aussi de personnes extérieures s'est proposée de participer à l'élaboration de cette AVAP lors de sa réunion du 7 janvier 2016.

Monsieur le Maire vous propose d'entériner la composition de la commission suivante :

- Présidente : Madame Marie-Laure LEHR
- Architecte des Bâtiments de France : Madame France POULAIN
- Personne publique associée de l'Agglo : Monsieur François HERBETTE
- Président de l'Asphane : Monsieur Guy-Antoine FONTANA
- Membre du Syndicat d'Initiative : Madame Marie-Madeleine GORGE
- Représentant de l'intérêt économique : Monsieur Franck MEYER
- Représentant nonancourtois : Monsieur ou Madame RANGOT
- Représentant extérieur : Monsieur Bernard GUINGNIER
- Elus : Messieurs AUBRY, GORGE, LANGOUET, CORU, Mesdames BONELLI, BREUX, CIBLA.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la composition de cette commission.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Eric AUBRY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212704381-20160218-18022016-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2016

Publication : 19/02/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

